

RESSOURCES & ÉNERGIE SQUATEX INC. (UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION GAZIÉRE ET PÉTROLIÉRE)

ÉTATS FINANCIERS

31 mars 2014



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Ressources & Énergie Squatex Inc.

Raymond Chabot Grant Thornton s.E.N.c.R.L. Bureau 2000

Tour de la Banque Nationale 600, rue De La Gauchetière Ouest Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691 Télécopieur : 514 878-2127

www.rcgt.com

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources & Énergie Squatex Inc., qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mars 2014 et 2013 et les états du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources & Énergie Squatex Inc. aux 31 mars 2014 et 2013 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.

Montréal Le 18 août 2014

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A115879

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États de la situation financière

31 mars 2014

			aux 31 mars	
	_	2014	2013	
			Redressé (note 21)	
(audité - en dollars canadiens)	Notes	\$	\$	
ACTIF				
Courant				
Encaisse		404 719	77 022	
Dépôts à terme	6	132 932	626 224	
Actions de sociétés publiques canadiennes	7	75 289	79 008	
Débiteurs	8	73 943	77 394	
Crédit d'impôt à recevoir		37 504	115 653	
Actifs d'impôts exigibles		-	166 139	
Frais payés d'avance		4 070	7 522	
		728 457	1 148 962	
Non courant				
Placement dans une société privée	9	1	1	
Immobilisations corporelles		429	613	
		430	614	
Total de l'actif		728 887	1 149 576	
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
PASSIF				
Courant				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs		65 409	67 389	
Non-account		65 409	67 389	
Non courant Dû à un actionnaire, portant intérêts au taux de 15%,				
remboursable le 19 août 2016		200 000	-	
Passif d'impôts différés	14	324 435	140 038	
		524 435	140 038	
Total du passif		589 844	207 427	
CAPITAUX PROPRES				
Capital social	10	4 216 903	4 216 903	
Surplus d'apport	16	72 000	-	
Résultats non distribués		(4 149 860)	(3 274 754)	
Total des capitaux propres		139 043	942 149	
Total du passif et des capitaux propres		728 887	1 149 576	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Les états financiers ont été approuvés et autorisés pour publication par le conseil d'administration le 18 août 2014.

Jean-Claude Caron Président René Guimond Vice-président finances

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États du résultat global

31 mars 2014

		Exercices	terminés les 31 mars
		2014	2013
(audité - en dollars canadiens)	Notes	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation	12	499 414	491 856
Frais généraux et frais d'administration	13	296 751	329 074
Résultat opérationnel		(796 165)	(820 930)
Charges financières		(7 876)	(345)
Produits financiers		5 118	11 213
Dépréciation du placement dans une société privée		-	(499 999)
Variation de la juste valeur des actions de sociétés publiques cana	adiennes	(3 719)	3 597
Perte avant impôts sur les bénéfices		(802 642)	(1 306 464)
Charge d'impôts différés	14	(184 397)	(235 820)
Recouvrement d'impôts exigibles	14	111 933	165 327
Recouvrement (charge) d'impôt		(72 464)	(70 493)
Résultat net et total du résultat global		(875 106)	(1 376 957)
Résultat de base et dilué par action	15	(0,017)	(0,027)
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation		51 772 273	51 772 273

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

États des variations des capitaux propres

31 mars 2014

(audité - en dollars canadiens)	Capital social \$	Résultats non distribués	Surplus d'apport	Total des capitaux propres
	Ψ	Ψ		Ψ
Solde au 1er avril 2013	4 216 903	(3 274 754)	-	942 149
Résultat net et total du résultat global	-	(875 106)	-	(875 106)
Renonciation d'un actionnaire au paiement de ses services (note 16)	-	-	72 000	72 000
Solde au 31 mars 2014	4 216 903	(4 149 860)	72 000	139 043
Solde au 1er avril 2012	4 216 903	(1 897 797)	-	2 319 106
Résultat net et total du résultat global	-	(1 376 957)	-	(1 376 957)
Solde au 31 mars 2013	4 216 903	(3 274 754)	-	942 149

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RESSOURCES ET ÉNERGIE SQUATEX INC. (Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Tableaux des flux de trésorerie

31 mars 2014

	Exercices termin	és les 31 mars	
	2014	2013	
(audité - en dollars canadiens)	\$	\$	
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES			
Résultat net	(875 106)	(1 376 957)	
Ajustements:			
Variation de la juste valeur des actions cotées de sociétés publiques canadiennes	3 719	(3 597)	
Amortissement des immobilisations corporelles	184	262	
Produits financiers	(5 118)	(11 213)	
Dépréciation du placement dans une société privée	-	499 999	
Renonciation d'un actionnaire au paiement de ses services	72 000		
Impôts encaissés	278 361	223 652	
Recouvrement d'impôts exigibles	(111 933)	(165 327)	
Impôts différés	184 397	235 820	
Variation nette du fonds de roulement:			
Débiteurs	861	52 093	
Crédit d'impôt à recevoir	78 149	(56 045)	
Frais payés d'avance	3 452	(1 710)	
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	(1 980)	2 956	
Flux de trésorerie provenant des activités opérationelles	(373 014)	(600 067)	
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Cession de dépôts à terme	500 000	400 000	
Produits financiers reçus	711	1 129	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	500 711	401 129	
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dû à un actionnaire	200 000	-	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	200 000	-	
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE	327 697	(198 938)	
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	77 022	275 960	
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	404 719	77 022	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

1. Nature des activités

Ressources et Énergie Squatex inc (ci-après la «Société») se spécialise dans l'exploration gazière et pétrolière dans des sites pétroliers situés dans les Basses-Terres du St-Laurent et le Bas St-Laurent et la Gaspésie.

2. Généralités et conformité aux IFRS

Les états financiers de la Société ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière ("IFRS").

Ressources et Énergie Squatex inc est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions.

Le siège social, qui est aussi l'établissement principal, est situé au 7055 boulevard Taschereau, Bureau 500, Brossard, Québec, Canada, J4Z 1A7.

3. Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées

3.1 Application des IFRS nouvelles et révisées

IFRS 11 - Partenariats et IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités

IFRS 11 remplace IAS 31, Participations dans des coentreprises. IFRS 11 porte sur le classement d'un partenariat sur lequel deux parties ou plus exercent un contrôle conjoint. SIC-13, Entités contrôlées conjointement - Apports non monétaires par des coentrepreneurs, a été supprimée au moment de l'entrée en vigueur d'IFRS 11. Selon IFRS 11, le classement d'un partenariat en tant qu'entreprise commune ou que coentreprise est fonction des droits et des obligations des parties à l'entreprise. Par ailleurs, selon les dispositions d'IFRS 11, les coentreprises doivent être comptabilisées suivant la méthode de la mise en équivalence. Également, l'option d'IAS 31 d'utiliser la consolidation proportionnelle pour les partenariats classés comme des coentreprises selon la présente norme a été éliminée.

IFRS 12 est une norme sur les informations à fournir et elle s'applique aux entités qui ont des intérêts dans des filiales, des partenariats, des entreprises associées ou des entités structurées non consolidées. En général, IFRS 12 exige la présentation d'informations plus détaillées que celles qui étaient exigées par les normes antérieures au niveau des risques auxquels une entité est exposée du fait de sa participation dans des entités structurées.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

3. Application des Normes internationales d'information financière (IFRS) nouvelles et révisées (suite)

3.1 Application des IFRS nouvelles et révisées (suite)

IFRS 11 - Partenariats et IFRS 12 - Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités (suite)

Durant l'exercice, la Société a appliqué pour la première fois les deux normes décrites ci-dessus, ce qui n'a eu aucune incidence significative sur les états financiers présentés de la période ou de la période comparative des présents états financiers.

IFRS 13 – Évaluation de la juste valeur

IFRS 13 est une norme exhaustive portant sur l'évaluation de la juste valeur et les informations devant être fournies à cet égard pour les éléments financiers et non financiers pour lesquels d'autres IFRS prescrivent ou permettent les évaluations à la juste valeur. La nouvelle norme précise que la juste valeur est le prix qui serait touché à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif, dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants au marché, à la date d'évaluation. Elle précise en outre les informations à fournir à propos de l'évaluation de la juste valeur. IFRS 13 s'applique de manière prospective pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2013. Par conséquent, IFRS 13 a été adoptée pour la première fois au cours de l'exercice et n'a pas eu d'incidence significative sur les états financiers présentés.

3.2 Normes existantes qui ne sont pas encore en vigueur

À la date d'autorisation de ces états financiers, de nouvelles normes et interprétations des normes existantes et de nouvelles modifications ont été publiées, mais ne sont pas encore en vigueur, et la Société ne les a pas adoptées de manière anticipée. La direction prévoit que l'ensemble des prises de position seront adoptées dans les méthodes comptables de la Société au cours du premier exercice débutant après la date d'entrée en vigueur de celles-ci.

L'information sur les nouvelles normes et interprétations et les nouvelles modifications qui sont susceptibles d'être pertinentes pour les états financiers de la Société est fournie ci-dessous. Certaines autres nouvelles normes et interprétations ont été publiées, mais la direction ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les états financiers de la Société.

IFRS 9 - Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié IFRS 9 laquelle remplace IAS 39 *Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (IAS 39). IFRS 9 introduit des améliorations comprenant un modèle plus logique de classification et d'évaluation des actifs financiers, un modèle unique de dépréciation plus prospectif, fondé sur les pertes de crédit attendues et un modèle de comptabilité de couverture substantiellement modifié. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, l'adoption anticipée étant permise. La société n'a pas encore déterminé l'incidence de l'adoption de cette norme sur ses états financiers.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables

4.1 Généralités

Les principales méthodes comptables ayant servi à la préparation des présents états financiers sont résumées cidessous.

Ces méthodes comptables ont été utilisées pour tous les exercices présentés dans les états financiers.

4.2 Base d'évaluation

Les présents états financiers ont été préparés selon la méthode du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation de certains instruments financiers à la juste valeur.

4.3 Permis d'exploration et d'évaluation détenus conjointement

Les permis détenus conjointement avec Pétrolympic Ltd. n'impliquent pas le contôle conjoint selon les dispositions d'IFRS 11. En vertu de l'entente signée entre les parties, la Société détient le contrôle sur les permis détenus et partage les résultats avec Pétrolympic Ltd. qui détient une participation de 30%.

En ce qui concerne sa participation dans des permis détenus conjointement, la Société comptabilise dans les états financiers sa quote-part des actifs détenus conjointement, classés selon la nature des actifs, sa quote-part de tout passif qu'elle contracte conjointement avec Pétrolympic Ltd., et elle enregistre sa quote-part de tout produit de la vente ou de l'utilisation de sa quote-part de la production de l'actif détenu conjointement ainsi que sa quote-part de toute charge engagée pour l'actif détenu conjointement et toute charge engagée au titre de sa participation dans l'actif détenu conjointement.

4.4 Ententes d'amodiation ("Farm-out Agreement")

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses d'exploration et d'évaluation engagées sur les propriétés par l'aquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'aquéreur sont comptabilisées comme un profit sur la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation en résultat net.

4.5 Instruments financiers

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

4.5 Instruments financiers (suite)

Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction, à l'exception des actifs et des passifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont initialement évalués à la juste valeur.

Les actifs et les passifs financiers sont évalués ultérieurement comme il est indiqué ci-après.

Actifs financiers

Aux fins de l'évaluation ultérieure, les actifs financiers de la Société sont classés dans les catégories suivantes au moment de la comptabilisation initiale:

- Prêts et créances:
- Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net;
- Actifs financiers disponibles à la vente.

La catégorie détermine la méthode d'évaluation ultérieure et la comptabilisation soit en résultat net, soit en autres éléments du résultat global des produits et des charges qui en résulteront. Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières, le cas échéant, ou dans les produits financiers, à l'exception des variations de juste valeur des placements en actions de sociétés publiques canadiennes qui sont présentés distinctement.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Après leur comptabilisation initiale, les prêts et créances sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, diminué d'une provision pour pertes de valeur. L'actualisation est omise si son effet est non significatif.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent les actifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction ou qui respectent certaines conditions et qui sont désignés comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat net au moment de la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers classés dans cette catégorie sont évalués à la juste valeur. Les profits et les pertes résultant des variations de la juste valeur sont présentés dans l'état du résultat global, dans la période au cours de laquelle ils se produisent.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

4.5 Instruments financiers (suite)

Actifs financiers disponibles à la vente

Les actifs financiers disponibles à la vente sont des actifs financiers non dérivés qui sont désignés dans cette catégorie ou qui ne se qualifient pas pour la classification dans aucune autre catégorie d'actifs financiers.

L'intérêt calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif et les dividendes sont comptabilisés en résultat net dans les produits financiers.

Le placement dans une société privée est évaluée au coût moins toute perte de valeur, puisque sa juste valeur ne peut être évaluée de façon fiable actuellement. Les pertes de valeurs sont comptabilisées en résultat net et aucune reprise de valeur n'est permise.

Les actifs financiers de la Société sont composés des éléments suivants:

Actifs financiers	Classement
Encaisse	Prêts et créances
Dépôts à terme	Prêts et créances
Débiteurs (à l'exception des taxes de vente)	Prêts et créances
Placement dans une société privée	Actifs financiers disponibles à la vente
Actions de sociétés publiques canadiennes	Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Dépréciation des actifs financiers

Tous les actifs financiers, sauf ceux qui sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net, sont sujets à un test de dépréciation, au moins à chaque date de clôture. Les actifs financiers sont dépréciés lorsqu'il existe des indications objectives qu'un actif financier ou un groupe d'actifs financiers a subi une perte de valeur.

Une indication objective de dépréciation pourrait notamment inclure :

- des difficultés financières importantes de la part de l'émetteur ou du débiteur;
- une rupture de contrat telle un défaut de paiement des intérêts ou du principal; ou
- la probabilité croissante de faillite ou autre restructuration financière de l'emprunteur.

Les débiteurs individuellement significatifs sont soumis à un test de dépréciation lorsqu'ils sont en souffrance ou qu'il existe des indications objectives qu'une contrepartie en particulier ne respectera pas ses obligations. Les pertes de valeur des débiteurs, sont présentées, lorsqu'applicable, au résultat net dans les frais généraux et frais d'administration.

Passifs financiers

Les passifs financiers comprennent les dettes fournisseurs et autres créditeurs et le billet à demande d'un actionnaire.

Les passifs financiers sont évalués ultérieurement au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts sont présentées dans les charges financières.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

4.6 Résultat de base et dilué par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires ainsi que le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation et des effets de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Il faut considérer que les actions ordinaires potentielles dilutives ont été converties en actions ordinaires au début de l'exercice ou à la date d'émission des actions ordinaires potentielles si elle est ultérieure.

4.7 Crédits d'impôts à recevoir

La Société est admissible au crédit d'impôt remboursable relatif à des dépenses d'exploration pétrolière et gazière. Les dépenses d'exploration admissibles peuvent donner droit à un remboursement de 35 % (35% en 2013) au Québec. Ce crédit d'impôt est comptabilisé en diminution des dépenses d'exploration et d'évaluation. La Société comptabilise les crédits d'impôts lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

4.8 Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale pour des réserves pétrolières et gazières ayant un potentiel économique. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales d'exploration et d'évaluation sont comptabilisées au résultat net au moment où ils sont engagés.

Une fois les servitudes légales d'exploration et d'évaluation obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits pétroliers ou gaziers, les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation des propriétés pétrolières et gazières, diminuées des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont imputées au résultat net. Les dépenses liées à l'exploration et à l'évaluation incluent notamment les études géologiques et géophysiques, les forages d'exploration, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière. Les différents coûts sont imputés en résultat net jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière et gazière soit démontrée.

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière peuvent être démontrées, tous les coûts subséquents de construction, d'installation et d'achèvement de l'équipement et des infrastructures sont capitalisés dans la catégorie «Actifs pétroliers ou gaziers en construction». Une fois l'étape de développement complétée, tous les actifs inclus dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers en construction » sont alors transférés dans la catégorie « Actifs pétroliers ou gaziers ». Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique et aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource pétrolière ou gazière n'a été démontrée.

Bien que la Société ait pris des mesures conformes aux pratiques de l'industrie pour le stade d'exploration actuel de telles propriétés afin d'obtenir les titres de propriété des propriétés pétrolières ou gazières dans lesquelles elle détient un intérêt financier, ces procédures ne garantissent toutefois pas la validité du titre de propriété. Les titres de propriété des propriétés pétrolières ou gazières peuvent être assujettis à des ententes préalables non enregistrées et au non-respect de dispositions réglementaires.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

4.9 Provisions, passifs et actifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque les obligations actuelles, résultant d'un événement passé, se traduiront probablement par une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques de la Société et que les montants peuvent être estimés de manière fiable. L'échéance ou le montant de la sortie peuvent être incertains. Une obligation actuelle découle de la présence d'obligations juridiques ou implicites résultant d'événements passés, comme des litiges, des passifs relatifs au démantèlement, à la remise en état et autres passifs similaires, ou des contrats onéreux.

L'évaluation des provisions correspond aux dépenses estimées nécessaires à l'extinction de l'obligation actuelle, en fonction des éléments probants les plus fiables disponibles à la date de présentation de l'information financière, incluant les risques et les incertitudes liés à l'obligation actuelle. Lorsqu'il existe un grand nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de ressources sera nécessaire à l'extinction de ces obligations est déterminée en considérant la catégorie d'obligation comme un tout. Les provisions sont actualisées lorsque la valeur temps de l'argent est significative.

Un remboursement que la Société a la quasi-certitude de recevoir d'un tiers relativement à l'obligation est comptabilisé comme un actif distinct. Toutefois, cet actif ne doit pas être supérieur au montant de la provision y afférente.

Les provisions sont revues à chaque date de présentation de l'information financière et ajustées pour refléter les meilleures estimations actuelles à cette date.

Lorsqu'une sortie possible de ressources représentatives d'avantages économiques résultant d'une obligation actuelle est considérée comme étant improbable ou de probabilité faible, aucun passif n'est comptabilisé.

Les entrées probables d'avantages économiques pour la Société qui ne remplissent pas encore les critères de comptabilisation d'un actif sont traitées comme des actifs éventuels.

Les activités de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, qu'il s'agisse des montants, de l'échéance ou de l'impact. La Société estime qu'elle exerce actuellement ses activités en conformité avec les lois et règlements présentement en vigueur. Tout paiement pouvant résulter de la restauration des propriétés pétrolières et gazières, s'il y a lieu, sera comptabilisé au coût des propriétés pétrolières et gazières au moment où il sera possible d'en faire une estimation raisonnable.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

4.10 Impôt sur le résultat et impôt différé

La charge d'impôt comptabilisée en résultat net correspond à la somme de l'impôt différé et de l'impôt exigible qui ne sont pas comptabilisés aux autres éléments du résultat global ou directement aux capitaux propres.

Les actifs ou les passifs d'impôts exigibles comprennent les montants à payer aux autorités fiscales ou à recouvrer auprès de ces autorités fiscales pour la période en cours et la période de présentation de l'information financière antérieure et qui n'ont pas été réglés à la date de clôture. L'impôt exigible est calculé sur le bénéfice imposable qui diffère du résultat dans les états financiers. Le calcul de l'impôt exigible est fondé sur les taux d'impôt et les règlementations fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la fin de la période de présentation de l'information financière, et tout ajustement de l'impôt à payer à l'égard des exercices antérieurs.

L'impôt différé est calculé selon la méthode du passif fiscal sur les différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur base fiscale. Toutefois, l'impôt différé n'est pas comptabilisé au moment de la comptabilisation initiale d'un goodwill ou au moment de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif, à moins que la transaction y donnant lieu ne soit un regroupement d'entreprises ou qu'elle ait une incidence sur le bénéfice imposable ou comptable.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont calculés, sans actualisation, selon les taux d'imposition dont l'application est attendue au cours de leur période de réalisation respective lorsque ces taux sont adoptés ou quasi adoptés avant la fin de la période de présentation de l'information financière.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que la perte fiscale ou la différence temporaire déductible sous-jacente permettra de compenser un bénéfice imposable futur. Un passif d'impôt différé est toujours comptabilisé en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou des passifs d'impôt différé sont comptabilisés en résultat net à titre d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments du résultat global ou en capitaux propres, respectivement.

4.11 Capitaux propres

Le capital social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission net de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission.

Les résultats non distribués comprennent l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Le surplus d'apport comprend la renonciation d'un actionnaire au paiement de ses services.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

4. Principales méthodes comptables (suite)

4.12 Information sectorielle

La Société présente et divulgue l'information sectorielle selon les informations examinées régulièrement par les principaux décideurs opérationnels, i.e. le président et le conseil d'administration. Au sein de la Société, les principaux décideurs opérationnels ont la responsabilité d'affecter les ressources et d'évaluer la performance des secteurs et ils sont d'avis que la Société opère dans un seul secteur, soit l'exploration et l'évaluation des ressources gazières et pétrolières au Canada.

5. Jugements, estimations et hypothèses

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction pose un certain nombre de jugements, d'estimations et d'hypothèses quant à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels peuvent différer des jugements, des estimations et des hypothèses posés par la direction et ils seront rarement identiques aux résultats estimés. L'information sur les jugements, les estimations et les hypothèses significatifs qui ont la plus grande incidence sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-après.

Incertitudes relatives aux estimations

5.1 Dépréciation du placement dans une société privée

L'évaluation des faits et circonstances démontrant l'existence d'un quelconque indice qu'un actif financier a pu se déprécier ou a pu reprendre de la valeur est un processus subjectif qui implique du jugement et souvent un certain nombre d'estimations et d'interprétations.

Pour le placement dans une société privée, pour lequel il n'y a pas de prix coté sur un marché actif et dont la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable, la direction doit notamment porter un jugement à savoir s'il existe des indications objectives de dépréciation de ce placement en considérant les éléments suivants: les difficultés financières de l'émetteur, les probabilités de faillite ou de restructuration financière de l'émetteur, les probabilités de réalisation des flux de trésorerie futurs estimés provenant de ce placement et la situation économique nationale ou locale de l'émetteur du placement privé.

Si de telles indications existent, la direction doit estimer les éléments suivants: les flux de trésorerie futurs reliés à ce placement et le taux d'intérêt courant du marché pour un placement similaire.

Pour ce faire, la direction a recours à plusieurs hypothèses qui se rapportent à des événements et des circonstances futurs. Ces hypothèses et ces estimations devront être modifiées si de nouvelles informations s'avèrent disponibles. Dans un tel cas, les résultats réels au niveau des dépréciations ou des reprises de pertes de valeur pourraient être différents et nécessiter des ajustements significatifs aux actifs et aux résultats de la Société au cours du prochain exercice.

Une perte de valeur de 499 999 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice précédent (aucune en 2014). Aucune reprise de valeur n'est permise pour ce type d'actif financier et donc, aucune reprise de valeur n'a été comptabilisée pour les périodes considérées.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

5. Jugements, estimations et hypothèses (suite)

Incertitudes relatives aux estimations (Suite)

5.2 Crédits d'impôt à recevoir

Le calcul des crédits d'impôt remboursables sur les frais d'exploration admissibles engagés implique un certain degré d'estimation et de jugement en ce qui a trait à certains éléments dont le traitement fiscal ne peut être déterminé avec certitude jusqu'à ce qu'un avis de cotisation ait été émis par les autorités fiscales dont ils relèvent et qu'un paiement ait été reçu.

Des écarts survenant entre le résultat réel suivant la résolution finale de certains de ces éléments et les hypothèses retenues pourraient nécessiter des ajustements au crédit d'impôt à recevoir, aux dépenses d'exploration et d'évaluation et aux charges d'impôts exigibles. Se reporter à la note 4.7 pour plus d'informations.

6. Dépôts à terme

	2014	2013
	\$	\$
Dépôt à terme, 1.00% (1.00% en 2013), échéant en juin 2014	14 669	113 676
Dépôt à terme, 1.00% (1,00% en 2013), échéant en août 2014	118 263	512 548
	132 932	626 224

7. Actions de sociétés publiques canadiennes

	2014	2013	
	\$	\$	
GASTEM INC	800	1 200	
JUNEX INC	27 000	32 000	
QUESTERRE ENGY CORP	19 939	14 758	
TALISMAN ENGY INC	27 550	31 050	
	75 289	79 008	

La Société détient moins de 0.01% des actions pour chacune des sociétés publiques canadiennes, donc elle n'exerce aucune influence notable sur les décisions prises par ces sociétés canadiennes.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

8. Débiteurs

	2014	2013
	\$	\$
Comptes à recevoir	60 907	57 296
Intérêts à recevoir	1 503	4 093
Taxes de vente à recevoir	11 533	16 005
Débiteurs	73 943	77 394

9. Placement dans une société privée

	2014	2013
	\$	\$
Placement	1	1

Au 31 mars 2013, une indication objective de dépréciation existait et a obligé la Société à comptabiliser une perte de valeur de 499 999 \$ qui représente la différence entre la valeur comptable (500 000 \$) et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimés déterminée au taux d'intérêt courant du marché pour un actif financier similaire (soit 1 \$).

Ce placement est constitué de 1 335 602 actions ordinaires au coût de 500 000 \$ représentant une participation de 10.7% dans Charbone Potash Mining Ltd.

10. Capitaux propres

10.1 Capital social autorisé

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

10.2 Capital social émis

Émis et payés:

		2014		2013
	Nombre	\$	Nombre	\$
Actions ordinaires	51 772 273	4 216 903	51 772 273	4 216 903

Au 31 mars 2014, 13 110 827 de ces actions sont sous écrou (26 221 654 actions au 31 mars 2013).

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Actifs et passifs financiers

Catégories d'actifs et de passifs financiers

La valeur comptable et la juste valeur des instruments financiers présentés dans l'état de la situation financière se détaillent comme suit:

	au 31 mars 2014		au	31 mars 2013
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Prêts et créances				
Encaisse	404 719	404 719	77 022	77 022
Dépôts à terme	132 932	132 932	626 224	626 224
Débiteurs				
(à l'exception des taxes de vente à recevoir)	62 410	62 410	61 389	61 389
	600 061	600 061	764 635	764 635
Actifs financiers disponibles à la vente				
Placement dans une société privée	1	N/D	1	N/D
Actifs financiers à la juste valeur par le				
biais du résultat net				
Actions de sociétés publiques canadiennes	75 289	75 289	79 008	79 008
Passifs financiers				
Passifs financiers évalués au coût amorti				
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	65 409	65 409	67 389	67 389
Dû à un actionnaire	200 000	200 000	-	-
-	265 409	265 409	67 389	67 389

La valeur comptable de l'encaisse, des dépôts à terme, des débiteurs (à l'exception des taxes de ventes à recevoir) et des dettes fournisseurs et autres créditeurs est considérée comme une approximation raisonnable de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments.

La juste valeur des actions de sociétés publiques canadiennes a été déterminée en fonction du cours acheteur à la date de clôture et sont classées dans le niveau 1. La juste valeur du placement dans une société privée n'a pas été déterminée puisqu'il n'existe aucun marché actif et que la juste valeur ne peut être évaluée de manière fiable.

La juste valeur du dû à un actionnaire n'a pu être déterminée, car il n'existe pas sur le marché des instruments financiers semblables.

La note 4.5 contient une description des méthodes comptables utilisées pour chaque catégorie d'instruments financiers. Les notes 17 et 18 fournissent une description des objectifs et des méthodes de la Société en matière de gestion des risques relativement aux instruments financiers.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

11. Actifs et passifs financiers (suite)

Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les actifs et les passifs financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière sont présentés selon la hiérarchie des évaluations à la juste valeur. Cette hiérarchie regroupe les actifs et les passifs financiers en trois niveaux selon l'observabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les niveaux de hiérarchie des évaluations à la juste valeur sont les suivants :

- **Niveau 1:** Prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques à la date de présentation de l'information financière;
- Niveau 2: Données, autres que les prix cotés visés au niveau 1, observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3: Données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Le niveau dans lequel le passif ou l'actif financier est classé est déterminé selon la donnée du niveau le plus bas qui a une importance par rapport à l'évaluation de la juste valeur.

Il n'y a pas eu de transfert entre les niveaux durant les périodes de présentation de l'information financière. La méthode et les techniques d'évaluation utilisées pour l'évaluation des justes valeurs sont demeurées inchangées comparativement à celle de la période de présentation de l'information financière précédente.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

12. Dépenses d'exploration et d'évaluation

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par région se détaillent comme suit:

2014

	Entrées	Crédits d'impôt	Solde net
	\$	\$	\$
Basses-Terres du Saint-Laurent	65 418	15 896	49 522
Bas Saint-Laurent-Gaspé	670 734	220 842	449 892
Total	736 152	236 738	499 414

2013

	Entrées	Crédits d'impôt	Solde net
	\$	\$	\$
Basses-Terres du Saint-Laurent	68 012	20 070	47 942
Bas Saint-Laurent-Gaspé	651 334	207 420	443 914
Total	719 346	227 490	491 856

Les dépenses d'exploration et d'évaluation par nature se détaillent comme suit:

	2014	2013
	\$	\$
Géologie et géophysique	553 152	525 646
Consultation technique	183 000	193 700
Total	736 152	719 346
Crédits d'impôts	236 738	227 490
Dépenses d'exploration et d'évaluation au net des crédits d'impôts	499 414	491 856

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

12. Dépenses d'exploration et d'évaluation (suite)

Basses-Terres du Saint-Laurent

- (i) La Société détient 12 permis d'exploration qui totalisent 224 933 hectares.
- (ii) En novembre 2008, la Société a signé un « Farmout and Joint Operating Agreement » avec Petrolympic Ltd. («Petrolympic») et Canbriam Energy Inc. (« Canbriam »), une société privée établie à Calgary en Alberta, visant des travaux d'exploration sur 2 des permis détenus par Squatex et Petrolympic et permettant à Canbriam de gagner une participation de 60% pour un total de 32 000 hectares.

Les termes de l'accord d'exploration conjointe se détaillent comme suit:

- Avant le 31 décembre 2013, Canbriam doit confirmer sa sélection du 8 000 hectares sur lequel elle a déjà gagné un intérêt de 60%. La participation restante de 40% est détenue par la Société et Petrolympic Inc. selon les termes de l'entente existante, ce qui représente 28% et 12% respectivement.
- Canbriam peut exercer 3 options lui permettant de gagner pour chaque option une participation de 60% sur 8 000 hectares pour un total de 24 000 hectares supplémentaires à l'intérieur des permis sélectionnés, en s'engageant à faire le forage de 6 autres puits verticaux et à verser des paiements pouvant atteindre un total de 10 millions de dollars, dont 7 millions de dollars à la Société avant le 30 novembre 2014. Lorsque Canbriam aura gagné son intérêt sur les terrains d'affermage, le 40% de participation restant sera détenu par la Société et Petrolympic Inc, ce qui représente 28% et 12% respectivement.
- Canbriam doit assumer tous les coûts reliés au forage, à l'achèvement ou à l'abandon des puits décrits ci-dessus.

Ainsi, au 31 mars 2014:

- Puisque Canbriam n'a pas débuté le forage du deuxième puits d'affermage avant le 30 septembre 2013, tel que convenu au cours d'un exercice précédent, l'entente de Farmout prend fin. Conséquemment, Canbriam n'exercera pas les 3 options lui permettant de gagner, pour chaque option, une participation de 60% sur 8 000 hectares pour un total de 24 000 hectares supplémentaires à l'intérieur des permis sélectionnés. Nonobstant ce qui précède, Canbriam conserve sa participation de 60% déjà gagnée sur les 8 000 hectares sélectionnés à travers 2 permis détenus conjointement par la Société et Petrolympic Ltd.

Bas Saint-Laurent-Gaspé

(i) La Société détient 24 permis d'exploration qui totalisent 431 160 hectares.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

13. Frais généraux et frais d'administration

Nature des frais	2014	2013
	\$	\$
Services professionnels	207 774	229 981
Honoraires de gestion	24 000	24 000
Représentations et déplacements	4 639	14 818
Assurances	11 448	12 029
Règlements et permis	45 927	45 927
Frais de poste	446	1 145
Taxes et permis	83	561
Frais de bureau	2 250	351
Amortissement des immobilisations corporelles	184	262
	296 751	329 074

14. Impôt sur le résultat

Composantes importantes du recouvrement (de la charge) d'impôt

Les composantes importantes du recouvrement (de la charge) d'impôt se détaillent comme suit:

	2014	2013
	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts exigibles		
Ajustements des périodes antérieures	-	(806)
Variation des taux d'imposition statutaires	-	(12 904)
Recouvrement d'impôts exigibles résultant de		
l'application d'une perte fiscale à une période		
antérieure non comptabilisé	111 933	42 921
Total du recouvrement d'impôts exigibles	111 933	29 211
	2014	2013
	\$	\$
Recouvrement (charge) d'impôts différés		
Naissance et renversement de différences temporaires	39 581	234 355
Ajustements des périodes antérieures	-	(5 980)
Variation des différences temporaires non constatées	(223 978)	(328 079)
Total de la charge d'impôts différés	(184 397)	(99 704)
Total du recouvrement (de la charge) d'impôt	(72 464)	(70 493)

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

14. Impôt sur le résultat (suite)

Relation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu et le recouvrement d'impôt au compte de résultat

La relation entre le recouvrement d'impôt sur le résultat attendu calculée sur la base du taux combiné fédéral et provincial au Canada et le recouvrement d'impôt présenté à l'état du résultat global se rapproche comme suit:

	2014 \$	2013
		\$
Résultat avant impôts sur les bénéfices	(802 642)	(1 306 464)
Impôts sur les bénéfices selon le taux d'imposition combiné fédéral et provincial au Canada de 26,9 % (26,9 % en 2013)	(215 911)	(351 439)
Augmentation (diminution) des impôts sur les bénéfices résultant des éléments suivants :		
(Gain) Perte non réalisé(e) (non imposable) non déductible	500	(484)
Variation des différences temporaires non constatées	223 978	328 079
Divers	63 897	81 433
Incidence de la variation du taux d'imposition sur le report		
de pertes et les impôts différés	-	12 904
	72 464	70 493

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice

Au 31 mars 2014, la société dispose des différences temporaires suivantes pour lesquelles aucun actif d'impôt différés n'a été constaté:

	Fédéral	Provincial
Dépenses d'exploration et d'évaluation	1 458 194	1 916 796

Au 31 mars 2014, la société dispose de pertes en capital déductibles de 120 550 \$ (118 690 \$ en 2013) qui peuvent être appliquées en réduction de gains en capital imposables futurs et peuvent être reportées sur une période indéterminée.

Le passif d'impôts différés provient des écarts entre la valeur fiscale et la valeur comptable des éléments suivants:

	1er avril 2013	Comptabilisé en résultat net	31 mars 2014
Dépenses nettes d'exploration et d'évaluation	(139 891)	(184 437)	(324 328)
Immobilisations	(147)	40	(107)
	(140 038)	(184 397)	(324 435)

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

14. Impôt sur le résultat (suite)

Actifs et passifs d'impôts différés et variation des montants comptabilisés durant l'exercice (suite)

	1er avril 2012	Comptabilisé en résultat net	31 mars 2013
	\$	\$	\$
Dépenses nettes d'exploration et d'évaluation	(40 139)	(99 752)	(139 891)
Immobilisations	(195)	48	(147)
	(40 334)	(99 704)	(140 038)

15. Résultat par action

Le calcul du résultat de base par action est effectué à partir du résultat net de l'exercice divisé par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est le même puisqu'il n'y a aucun élément potentiellement dilutif aux 31 mars 2014 et 2013.

Il n'y a pas eu d'autres transactions concernant des actions ordinaires entre la date de clôture et la date de l'autorisation de publication de ces états financiers.

16. Transactions entre parties liées

Les parties liées de la Société comprennent les principaux dirigeants et les sociétés contrôlées par ceux-ci, comme il est expliqué ci-dessous.

Sauf indication contraire, aucune des transactions ne comporte de caractéristiques ni conditions spéciales, et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes sont généralement réglés en trésorerie.

Transactions avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres du comité de direction ou non) et les dirigeants seniors. Il n'y a aucune rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants, à l'exception des honoraires chargés par ces derniers ou à une société contrôlée par ceux-ci, pour leurs services en tant qu'employés qui est présentée cidessous:

	2014	2013
	\$	\$
Dépenses d'exploration et d'évaluation nettes des crédits d'impôts	214 394	211 446
Services professionnels	151 800	172 800
Honoraires de gestion	24 000	24 000

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

16. Transactions entre parties liées (suite)

Au 31 mars 2014, il ne résulte de ces opérations aucun solde à payer (49 264 \$ au 31 mars 2013).

Les transactions avec les parties liées se font dans le cours normal des affaires et sont comptabilisées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées, sauf indication contraire.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2014, le président a renoncé au paiement de ses services pour une période de six mois. La valeur de ces services (72 000 \$) a été enregistrée dans le surplus d'apport.

17. Politiques et procédés de gestion du capital

Dans ses opérations de gestion du capital, la Société vise à dégager le capital nécessaire lui permettant de poursuivre sa stratégie de partenariat pour la mise en valeur de ses propriétés pétrolières et gazières, maintenir une structure de capital souple lui permettant de maintenir sa position de terrains et de poursuivre ses activités d'exploration et maintenir les liquidités nécessaires afin de faire face aux risques susceptibles d'affecter sa situation financière. Le conseil d'administration n'a pas établit de critères quantitatifs pour la gestion du capital, mais il repose sur l'expertise des dirigeants de la Société pour maintenir le développement futur de l'entreprise.

La Société gère son capital sur la base de la valeur comptable des capitaux propres. Le capital pour l'exercice en cours est présenté à la note 10 et à l'état des variations des capitaux propres.

La Société n'est soumise à aucune exigence en matière de capital imposée de l'extérieur.

La Société détermine le montant du capital proportionnellement à sa structure globale de financement, c'est-à-dire les capitaux propres et les passifs financiers. La Société gère sa structure de capital et y apporte des rajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et les caractéristiques de risque des actifs sousjacents. Afin de maintenir ou de rajuster sa structure de capital, la Société peut être amenée à rembourser du capital aux actionnaires, à émettre des nouvelles actions ou à vendre des actifs.

Lorsque les conditions de financement ne sont pas optimales, la Société peut signer des conventions d'options ou autres ententes pour être en mesure de continuer ses activités d'exploration ou peut ralentir ses activités jusqu'à ce que les conditions de financement s'améliorent.

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de procédures ou de processus de gestion de capital durant les périodes de présentation de l'information financière.

18. Risques découlant des instruments financiers

La Société est exposée à différents risques relativement aux instruments financiers. Les actifs et passifs financiers de la Société sont résumés, par catégorie, à la note 11. Les principaux types de risques auxquels la Société est exposée sont le risque de marché, le risque de crédit et le risque de liquidité.

La Société ne conclut pas de contrats visant des instruments financiers, incluant des dérivés financiers, à des fins spéculatives.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

18. Risques découlant des instruments financiers (suite)

Aucun changement n'a été effectué en matière d'objectifs, de politiques ou de procédures liés à la gestion des risques découlant des instruments financiers au cours des périodes de présentation de l'information financière considérées.

Les principaux risques financiers auxquels la Société est exposé sont décrits ci-après.

18.1 Risques de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché. La société est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix. Les objectifs poursuivis par la Société visent à s'assurer des entrées de trésorerie à court et à moyen terme tout en réduisant l'exposition aux marchés des capitaux.

Sensibilité au taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêts du marché.

Les fluctuations des taux d'intérêt peuvent affecter la juste valeur des actifs financiers portant intérêt à taux fixe. Puisque les dépôts à terme sont comptabilisés au coût amorti, les variations de juste valeur n'ont aucun impact sur le résultat net.

Sensibilité au risque de prix

La Société est exposée aux fluctuations des prix du marché de ses placements en actions de sociétés publiques canadiennes. Le risque maximal auquel sont exposés les titres est égal à leur juste valeur. Une augmentation, ou une baisse du cours de 10 % aurait un impact de 7 529 \$ (7 901 \$ en 2013).

18.2 Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une autre partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et, de ce fait, amène la Société à subir une perte financière.

L'exposition maximale de la Société au risque de crédit est limitée à la valeur comptable des actifs financiers suivants à la date de présentation de l'information financière, après déduction des provisions applicables par postes:

		31 mars
	2014	2013
	\$	\$
Encaisse	404 719	77 022
Dépôts à terme	132 932	626 224
Débiteurs (à l'exception des taxes de vente à recevoir)	62 410	61 389
Valeur comptable	600 061	764 635

Le risque de crédit de la Société provient prinicpalement des débiteurs. La Société n'exige pas de garantie. Le solde des débiteurs est géré et analysé de façon continue et, de ce fait, l'exposition de la Société aux créances douteuses n'est pas importante.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

18. Risques découlant des instruments financiers (suite)

18.2 Risque de crédit (suite)

La direction de la Société estime que la qualité du crédit de tous les actifs financiers décrits ci-dessus qui ne sont pas dépréciés ou en souffrance, à chaque date de présentation de l'information financière, est bonne.

Aucun actif financier n'est en souffrance, aucune provision pour perte de valeur ou correction pour perte de valeur n'a été comptabilisé pour les périodes présentées.

Le risque de crédit relatif à l'encaisse et aux dépôts à terme est considéré comme négligeable étant donné que ces instruments financiers sont détenus dans une institution financière réputée dont la notation externe de crédit est de bonne qualité.

18.3 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

La gestion du risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et à s'assurer que la Société dispose de sources de financement nécessaires à ses activités. À cette fin, elle établit annuellement des prévisions budgétaires et de trésorerie.

Au 31 mars 2014, les passifs financiers de la Société sont les dettes fournisseurs et autres créditeurs qui viennent tous à échéance dans moins de trois mois et le billet à demande d'un actionnaire.

(Une société d'exploration pétrolière et gazière)

Notes complémentaires

(en dollars canadiens)

19. Engagements contractuels

Au 31 mars 2014, les engagements de la Société sont suspendus par le ministre du Développement durable pour une période indéterminée. Toutefois, les obligations statutaires qui avaient été préalablement établies par le Ministère des Ressources naturelles, ont déjà été rencontrées par la Société.

Lorsque les travaux d'exploration reprendront leur cours normal, les engagements totaux de la Société pour la période complète des permis seront d'environ 2 977 788 \$. Les engagements pour les 5 prochains exercices seront de:

Aux 31 mars	Obligations statutaires	
2015	-	
2016	399 811	
2017	754 530	
2018	754 530	
2019	754 530	

Les dépenses d'exploration déjà soumises pour les Basses-Terres du St-Laurent couvrent toutes les obligations pour la durée du permis. Après 6 ans (durée restante des permis), l'excédent est d'environ 786 911 \$ en date du 31 mars 2014 (753 793 \$ au 31 mars 2013).

Les opérations de la Société sont régies par des lois et règlements gouvernementaux concernant la protection de l'environnement. Les conséquences environnementales sont difficilement identifiables, que ce soit sur le plan de la résultante, de son échéance ou de son impact. À la meilleure connaissance de ses dirigeants, les activités de la Société sont en conformité avec les lois et les règlements en vigueur.

20. Évènement subséquent

Le 3 juillet 2014, une avance temporaire de 200 000 \$ a été faite à la société par un actionnaire, dont 100 000 \$, ne portant pas intérêts, est convertible en action lors du prochain placement privé au prix qui sera déterminé lors de ce placement. La seconde tranche de 100 000 \$ porte intérêts au taux de 15% et est remboursable le 19 août 2016.

Le 25 juillet 2014, une avance temporaire de 100 000 \$, ne portant pas intérêt, a été faite à la société. Cette avance est convertible en action au prix qui sera déterminé lors du prochain placement privé.

21. Redressement

Le crédit d'impôt à recevoir au 31 mars 2013 a été réduit de 136 116 \$ et le passif d'impôt différé a été réduit du même montant. La direction estime que ce redressement présente une meilleure divulgation de l'information financière.